



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

COMPT E R E N D U - S Y N E R P A

Commission Mixte Paritaire du SYNERPA CGT

Du mercredi 10 octobre 2012

- **Approbation du compte rendu de la CMP du 12 juin 2012**

Le compte-rendu de la Commission Mixte Paritaire du 12 juin 2012 a été approuvé.

Présentation de la plaquette des métiers du Grand Age qui leur a servie lors de la plate forme des métiers du 4 et 5 octobre 2012. Le SYNERPA avait un stand de 80 m2.

Il y avait 2500 offres d'emplois à pourvoir en CDI et 1500 CV récupérés.

Les personnes qui sont sur le marché du travail avaient des profils qui correspondaient aux offres d'emplois recherchés. Beaucoup de personnes sont en demande de formation par contrat de qualification ou en alternance.

- **Révision des grilles de classification**

Le SYNERPA s'était engagé à revoir les grilles de classification, du fait de certains coefficients en dessous du SMIC, intégrer le dispositif LMD, conserver les 3 filières, conserver les coefficients ainsi que le prix du point.

Il y a eu 3 réunions de travail puis présentation du travail au CA du SYNERPA du mois de septembre, inquiétude de la chambre patronale concernant la loi de financement. Surcoût de la taxe qui a remplacé la taxe d'apprentissage.

Taux d'occupation des maisons de retraite en diminution car les familles retardent l'entrée en maison de retraite de leur proche.

Le CA a demandé un chiffrage plus précis de la proposition de cette nouvelle grille de classification, du fait du coût important de l'augmentation de la masse salariale et des charges s'y attendant.

- **Point sur la réforme LMD**

Le SYNERPA a rencontré la DGOS en septembre dernier, concernant la LMD (IDE),

La DGOS a mis le doigt dans un système qu'elle ne contrôle plus. Pour le secteur privé, les IDE ne donnent rien en compensation car elles partent toutes à la retraite en même temps.

La DGOS fait une pause sauf pour les kiné, ergo et psychomot.

- **Questions diverses.**

Un repos sur deux concernant les dimanches :

Le SYNERPA va proposer au prochain Conseil d'Administration d'avoir un dimanche de repos sur deux sauf principe dérogatoire à mettre en place.

Présentation du KIT pénibilité :

- Une boîte à outils,
- Pourquoi ?
- Pour qui ?
- Définition de la pénibilité (ce qui est reconnu pénible dans le secteur d'activité),
- Plan d'action, accord,
- Méthodologie de travail,
- Négocier un accord ou un plan d'action sinon sanction pécuniaire,
- Contenu de l'accord ou du plan d'action,
- Modèle d'accord d'entreprise,
- Modèle d'un plan d'action,
- Textes de référence.

- **Ordre du jour de la prochaine CMP du 20 novembre 2012**

- Classification,
- Salaires,
- Calendrier 2013 à confirmer :
 - 29 Janvier,
 - 27 Mars,
 - 26 Juin,
 - 6 Octobre,
 - 27 Novembre,
 - 18 Décembre.

CPNV A 16H00 ET COMITE DE SUIVI PREVOYANCE LE 17 DECEMBRE 2013 A 11H00